



Loi fédérale sur les droits de timbre

Avant-projet 3

(Droit de timbre de négociation sur les titres étrangers et droit de timbre sur les primes d'assurance de choses et de patrimoine)

Modification du ...

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu le rapport de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national du ...¹,

vu l'avis du Conseil fédéral du ...²,

arrête:

Minorité (Bendahane, Badran Jacqueline, Birrer-Heimo, Jans, Pardini, Rytz Regula)

Ne pas entrer en matière

I

La loi fédérale du 27 juin 1973 sur les droits de timbre³ est modifiée comme suit:

Art. 1, al. 1, let. b et c

¹ La Confédération perçoit des droits de timbre:

b. *abrogé*

c. *abrogé*

Art. 4, al. 3 à 5

Abrogés

Art 13 à 26

Abrogés

RS ...

¹ FF 2020 ...

² FF 2020 ...

³ RS 641.10

Art. 28, al 1

¹ Si la somme déterminante pour le calcul du droit est exprimée en monnaie étrangère, elle doit être calculée en francs suisses au moment de la naissance de la créance fiscale.

Art. 29, 1^{ère} phrase

Un intérêt moratoire est dû, sans sommation, sur le montant du droit dès que les délais fixés sont échus. ...

Art. 30, al. 1

¹ La créance fiscale se prescrit par cinq ans dès la fin de l'année civile au cours de laquelle elle a pris naissance.

Art. 34, al. 2

² Le contribuable doit, à l'échéance du droit, remettre à l'Administration fédérale des contributions, sans attendre d'y être invité, le relevé prescrit accompagné des pièces justificatives, et en même temps payer le montant du droit.

II

¹ La présente loi est sujette au référendum.

² Le Conseil fédéral fixe la date de l'entrée en vigueur. Celle-ci ne peut intervenir qu'après l'entrée en vigueur de la modification du ...⁴ (Droit de timbre de négociation sur les titres suisses et droit de timbre sur les primes d'assurance-vie).

Minorité (Rytz Regula, Bendahan, Birrer-Heimo, de Buman, Jans, Müller Leo, Pardini, Ritter)

³ Avant la mise en vigueur, le Conseil fédéral s'assure que les pertes de recettes engendrées par la modification de la loi sont compensées.

⁴ FF...